

Proposition de création de 16 stationnements vélo en libre accès

Gare de Plaisir- Grignon



Et VELOSQY, antenne de MDB pour St Quentin-en-Yvelines

Pourquoi ?

L'espace VELIGO offre un stationnement sécurisé MAIS il n'est accessible qu'aux titulaires de cartes Navigo (cotisation annuelle complémentaire)



D'où beaucoup de vélos attachés au mobilier urbain ... et une difficulté pour les plaisirois - de plus en plus nombreux – souhaitant se rendre à la gare à vélo

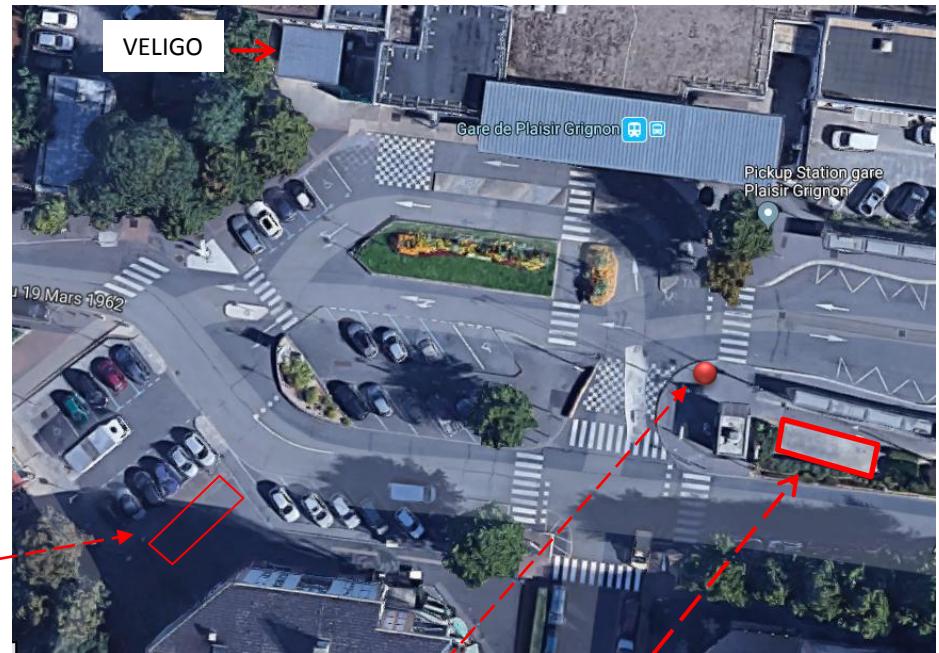


Contacts : Christophe Monnet (christophe.monnet@yahoo.fr) et Guy Deberdt (deberdt.guy@wanadoo.fr)



Stationnements « sauvages »

Emplacement proposé



(Autre éventualité)

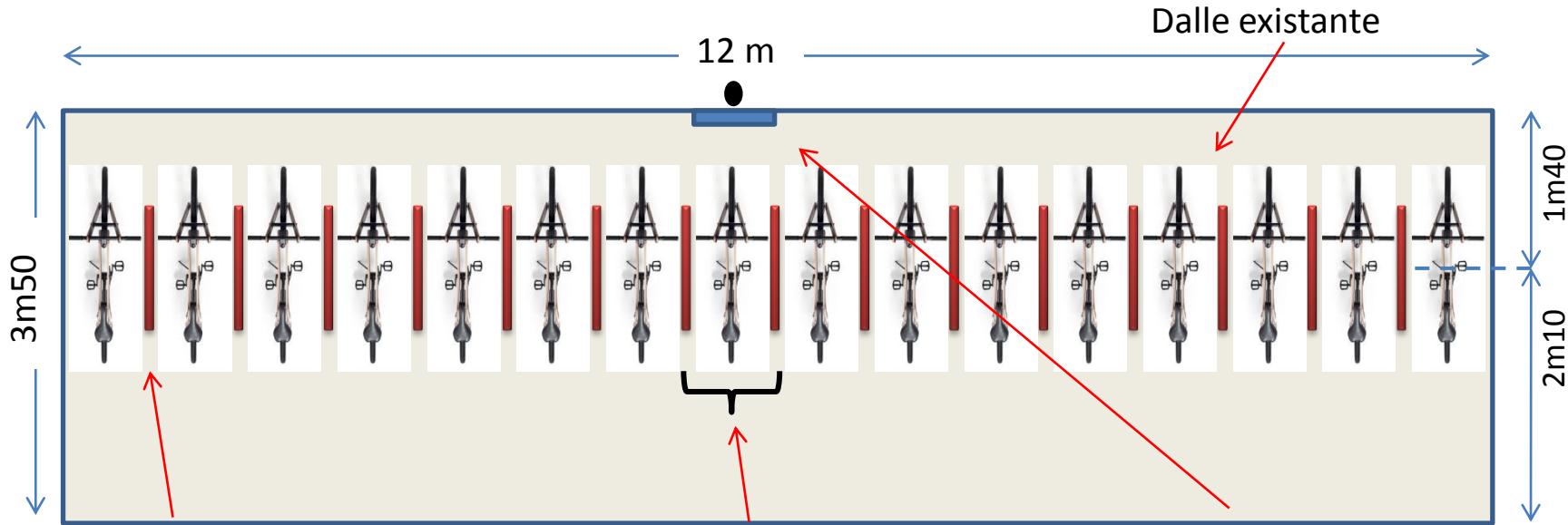
Caméra

Espace disponible à
proximité de la gare

*Se trouve dans le champ de la
caméra de surveillance*



Type d'aménagement proposé



15 arceaux
délimitant 16
emplacements

Distance entre 2 arceaux
ramenée à 75 cm pour
limiter 2 roues motorisés

Panneau avec une bonne visibilité



Réservé aux
bicyclettes



*Éventuellement
rajouter un panneau
donnant des conseils*



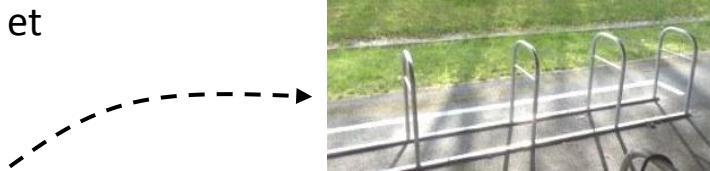
Protégez votre vélo du vol

- Antivol U robuste attachant le cadre et une roue à l'arceau
- Antivol ou écrous antivol pour l'autre roue et si possible la selle

Type de stationnement proposé

- Arceau → permet de relier cadre+roue à un montant et bonne stabilisation du vélo
- A sceller dans le sol
(ou arceaux multiples soudés sur 2 rails → moins de travaux d'installation mais moins esthétique)
- Hauteur finale arceau environ 80 cm
- Longueur arceau 60 à 80 cm
- Longueur de la place vélo 200 cm
- Montants de l'arceau solides mais de diamètre maximum 50 mm pour faciliter la pose des antivols en U (**idéal 40 mm**)

*Exemple de vélo bien attaché à
un arceau adapté (modèle
Dionysos, société SERI,
www.seri.fr)*



Vélos « épaves »

- Des vélos sont parfois abandonnés dans les stationnements publics → une procédure d'enlèvement doit être prévue pour les vélos abandonnés ou à l'état d'épave

